

FORMATION SYNDICALE

1^{er} trimestre



OCT

jeudi 15 octobre 2026

AED : contrat, obligations et droits

Jeudi 15 octobre 2026

Stagiaires INSPE - « débattre de la formation et préparer sa 1^{ère} mutation »

jeudi 15 octobre 2026

Préparer son rendez-vous de carrière (visio)

Jeudi 15 octobre 2026

stages décentralisés dans le 24 et le 40/64 : Elaborer un protocole températures extrêmes / Les enjeux des élections professionnelles

Vendredi 16 octobre 2026

stages décentralisés dans le 33 et le 47 : Elaborer un protocole températures extrêmes / Les enjeux des élections professionnelles

NOV

Vendredi 6 novembre 2026

stages décentralisés dans le 24 et le 47 : Lutter pour ses droits et contre le management toxique / Les enjeux des élections professionnelles

Jeudi 5 novembre 2026

stages décentralisés dans le 33 et le 40/64 : Lutter pour ses droits et contre le management toxique / Les enjeux des élections professionnelles

Jeudi 19 novembre 2026

Stagiaires INSPE - « débattre de la formation et préparer sa 1^{ère} mutation »

Vendredi 13 novembre 2026

CPE : les CPE face à la radicalisation masculiniste

Jeudi 19 novembre 2026

PsyEN : débattre de la pratique du métier

DÉC

Jeudi 3 décembre 2026

Appliquer l'EVARS en classe et dans l'établissement

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et contractuel·les, adhérent·es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérent·es).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir QRcode).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage (elle est générée à la fin de l'inscription au stage).

Consulter les stages, s'inscrire à un stage.



- Stage tous publics
- Stage à publics spécifiques
- Stage vie de l'établissement

